RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

S.A.S CARROSSERIE MARTIGUES 13
A.G.E du 06/12/2024 RCS 924.821.242

Le 6 Décembre 2024, l'actionnaire de la S.A.S CARROSSERIE MARTIGUES 13, S.A.S au capital de 2 000 Euros, sise [redacted] immatriculé au **RCS Aix-En-Provence B 924 821 242,** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Présidence du 4 Novembre 2024, à 09 H 00.

Sont présents :

- Monsieur **ARIBI Mourad**, Propriétaire de 1 000 parts,
- Monsieur ***MARCHETTI Julien,*** Nouveau Propriétaire de 1 000 parts et Directeur Générale,

Représentant l'ensemble des actionnaires de la S.A.S, Monsieur **ARIBI Mourad** Président et Président de l'assemblée.

L'ordre du jour prévoit :

- Approbation des actes pris par l'actionnaire pour la modification statutaire.
- Nomination d'un Directeur Générale de la SAS Carrosserie Martigues 13
- Modification des statuts et cessions de parts et quitus.

Après lecture du discours de bienvenue et des vœux de réussite de la société, par le Président à l'actionnaire, il a été pris les résolutions suivantes :

1ère Résolution :

L'assemblée générale, entérine la cession des parts sociales de Monsieur **ARIBI Mourad à MARCHETTI Julien** en tant qu'actionnaire et Directeur Générale de la S.A.S CARROSSERIE MARTIGUES 13, Résolution adoptée à l'unanimité.

2ème Résolution :

Monsieur ***MARCHETTI Julien*** est nommé Directeur Générale de la S.A.S CARROSSERIE MARTIGUES 13, pour une durée indéterminée.

3ème Résolution :

L'assemblée générale entérine la cession de parts de ***M. ARIBI Mourad*** au profit ***de M. MARCHETTI Julien*** à hauteur de 50% soit 1 000 parts et lui donne quitus pour sa gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance lève la séance à 10 h 30.

« Actionnaire – Directeur Générale »
M. MARCHETTI Julien
[redacted]

« [redacted]